

Etréchy

ensemble et solidaires

etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Etréchy, le 3 octobre 2023

Questions des élus du groupe «Etréchy, ensemble et solidaires» au Conseil municipal du 5 octobre 2023.

1. Pose «rapide» de caméras.

Le 29 juin dernier, nous délibérons sur l'extension de la vidéo-protection sur notre Commune (achat et l'installation des caméras pour un montant de 47.844 €).

Suivant le libellé de la délibération, il est indiqué «(AUTORISE) Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation préfectorale nécessaire à la mise en place des nouveaux dispositifs de vidéosurveillance». Une semaine après, les caméras étaient installées donc achetées et autorisées par le Préfet. Ne mettant nullement en cause les compétences des autorités impliquées, nous nous interrogeons néanmoins sur la conformité de la procédure. Pouvez-vous préciser la chronologie ?

2. Dédit pour 2023 pour la patinoire.

Le 17 novembre 2022, lors du Conseil municipal, nous vous interpellons et, dans votre déclaration, vous avez mentionné un dédit de 45K€ si la municipalité dénonçait le contrat à fin 2022. Le contrat ayant été négocié sur 3 ans, quel en sera le coût en 2023 ?

3. Compétences sur les voies et trottoirs.

Régulièrement interrogés par nombre de Strépiniaçois sur l'imputabilité des responsabilités des différentes collectivités (Département, Communauté, Commune), pouvez-vous nous fournir une cartographie sur notre Commune les répartissant ?

Les élus d'EES./.